

Note au réseau : à diffuser aux producteurs

14/12/2016

Étiquetage nutritionnel des produits fermiers :
Dérogation confirmée !

Comme nous vous avons informés lors de notre précédente note d'information, nous attendions avec impatience le courrier de la DGCCRF suite à notre rendez-vous du 18 octobre 2016 avec la FNPL, la FNSEA et l'APCA.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que nous avons reçu aujourd'hui ce courrier et qu'il apporte de bonnes nouvelles pour les producteurs fermiers !

En effet, le **courrier (ci-joint)** apporte des précisions très détaillées sur le cadre de la dérogation.

Globalement, sont concernés par la dérogation les produits vendus dans les établissements de détail, au niveau local, fournis directement au consommateur final.

MAIS également les produits fabriqués dans des établissements répondant au critère de microentreprise (moins de 10 travailleurs et moins de 2 millions d'euros de chiffres d'affaires).

La FNEC se félicite de cet acquis syndical important pour les producteurs fermiers : avec cet ensemble de critères, la dérogation couvre un champ assez large, ce qui permet de sortir du champ de l'obligation d'étiquetage nutritionnel un très grand nombre de nos produits fermiers, laitiers mais également carnés.

Merci de diffuser cette information largement auprès des producteurs afin qu'ils puissent justifier auprès de leurs clients qu'ils entrent bien dans le champ de la dérogation.

Merci également de nous faire remonter tout problème d'application de cette dérogation :

- soit parce que le texte est imprécis sur certains points
- soit parce que les clients ne tiennent pas compte de ce document officiel
- pour tout autre raison !

Merci à tous les producteurs du réseau FNEC qui se sont mobilisés sur ce dossier !
